

Communiqué de presse

Contact:

Lisa Ann Sanders
Wavecom
Téléphone: +33 1 46 29 41 81
Email: lisaann.sanders@wavecom.com

Ouverture de la deuxième période de remboursement anticipé des OCEANES

Issy-les-Moulineaux, France – le 1 avril 2009 - Wavecom (Paris : AVM – NASDAQ : WVCM), fournisseur leader de technologies sans fil embarquées pour communications M2M (machine-to-machine), confirme que la seconde période de remboursement anticipé des OCEANES aura lieu du 15 avril au 30 avril 2009 au prix de 31,30 euros par OCEANE majoré d'un montant de 0,18759 euros correspondant aux intérêts échus au titre de la période courue entre la dernière date de paiement des intérêts précédant la date de remboursement anticipé et la date de remboursement effective, soit un prix de remboursement total de 31,48759 euros par OCEANE. Le remboursement anticipé sera effectué le 6 mai 2009.

Comme pour la première période de remboursement anticipé qui a été ouverte du 4 au 9 mars 2009, les porteurs d'OCEANES non résidents américains souhaitant bénéficier de cette faculté devront en formuler la demande auprès de BNP Paribas Securities Services, prestataire habilité chargé du service financier des OCEANES, qui procédera à leur remboursement. Cette faculté de remboursement intervient à la suite du changement de contrôle de Wavecom et conformément aux modalités d'émission des OCEANES décrites au paragraphe 4.9.4.2 de la note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers le 5 juillet 2007, sous le numéro 07-242 et mise à la disposition du public à l'occasion de l'émission des OCEANES.

Les porteurs américains (U.S. holders, au sens de la Rule 14d-1(d) du United States Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié) ne pourront pas obtenir le remboursement de leurs OCEANES lors de cette période de remboursement anticipé.

Wavecom informe les titulaires d'OCEANES qu'elle entend, dans l'hypothèse où Sierra Wireless France ne serait pas en mesure de mettre en œuvre la procédure de retrait

obligatoire, mettre en œuvre la faculté de procéder au remboursement anticipé des OCEANES (au pair majoré des intérêts échus au titre de la période courue entre la dernière date de paiement d'intérêts précédant la date de remboursement anticipé et la date de remboursement effective) restant en circulation dans la mesure où leur nombre est inférieur à 10 % du nombre total d'OCEANES émises, conformément aux modalités d'émission des OCEANES.

A propos de Wavecom

Wavecom – les experts du M2M sans fil

Wavecom est un fournisseur leader de technologies sans fil embarquées pour les communications M2M (machine à machine). Wavecom propose une large gamme de Wireless CPUs ou processeurs sans fil programmables pouvant également être utilisés comme modules ou modems sans fil sur les réseaux GSM/GPRS, CDMA, EDGE et 3G. Ces processeurs s'accompagnent d'une suite logicielle de programmation qui inclut un système d'exploitation en temps réel (RTOS), un environnement de développement basé sur Eclipse™ et différents plug-ins (GPS, TCP/IP, sécurité, Bluetooth™, Lua script, etc.). Wavecom offre également de nombreux services professionnels. Ces solutions sont utilisées dans la télématique automobile, la télégestion de compteurs, la gestion de flottes, le tracking GSM/GPS/Satellite, les alarmes sans fil, les systèmes de points de vente sans fil, le WLL (boucle locale en téléphonie fixe), la surveillance à distance et beaucoup d'autres applications M2M. Fondée en 1993 et située à Issy-les-Moulineaux près de Paris, Wavecom dispose de filiales à Hong-Kong (RPC), Research Triangle Park, NC (USA), Farnborough (Grande-Bretagne), Munich (Allemagne) et São Paulo (Brésil). Wavecom est une société cotée sur les marchés Euronext Paris (Eurolist, AVM) en France et NASDAQ (WVCM) aux États-Unis.